

## FORMATION PREMIERS SECOURS ET SECURITE DANS LES ETABLISSEMENTS SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

### DÉTAILS SUR LA FORMATION

#### INTERVENANT

Didier LE GOUGE,  
Moniteur national de  
premiers secours.  
Officier de Sapeur Pompier  
Volontaire.  
Titulaire Bac Pro Sécurité  
Prévention.  
Surveillant de nuit qualifié.

#### DURÉE

Session de 18h00.

#### LIEU DE FORMATION

Sur site,  
(ou) à St-Avé.

#### NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 participants maximum.  
Session effective à partir de  
6 inscriptions.

#### DATES

À définir.

#### COÛT PÉDAGOGIQUE

En intra-établissement :  
1980 € la session  
pour 1 groupe.

En inter-établissement :  
320 € la session par  
stagiaire.

(+ frais de diplôme : 6 € par stagiaire.  
Attestation de réussite du PSC1  
délivrée par l'Union Départementale  
des Sapeurs Pompiers du Morbihan).

### PREALABLE - OBJECTIFS

Concomitamment à la formation aux 1ers secours et à son module « risques spécifiques dans les établissements médico-sociaux », le GRIMES propose d'y associer de manière coordonnée les deux modules de formation obligatoires consacrés à la mise en sécurité (sauvetage des personnes : évacuation) et à la protection des biens (équipiers de première intervention : lutte contre l'incendie). L'ensemble constituant une formation de 18h00 (3 jours) cohérente et complète sur les premiers secours et la sécurité dans un établissement social ou médico-social (Chaque module restant bien-sûr proposé de manière indépendante). Dans le cadre de l'entretien des compétences, une journée (7h00) de « mise à niveau » est prévue et conseillée 1 fois par an ou 1 fois tous les 2 ans afin de contrôler et remettre à niveau les connaissances tant du PSC1 que des modules Sécurité et Protection des biens.

### CONTENU

- PSC1.
- Module « risques spécifiques dans les établissements médico-sociaux ».
- Module « sauvetage des personnes » : évacuation.
- Module « équipiers de 1ère intervention » : protection des biens, lutte contre les incendies.

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

De nature participative, l'action de formation mêle l'alternance d'exposés, d'apports théoriques et de pratiques, d'exercices, de mises en situation (maquillage, ...), de méthodes de recherche des signes persistants et d'examen rapide de la victime.

### PUBLIC

Professionnels des établissements et services des secteurs sanitaire, social et médicosocial.